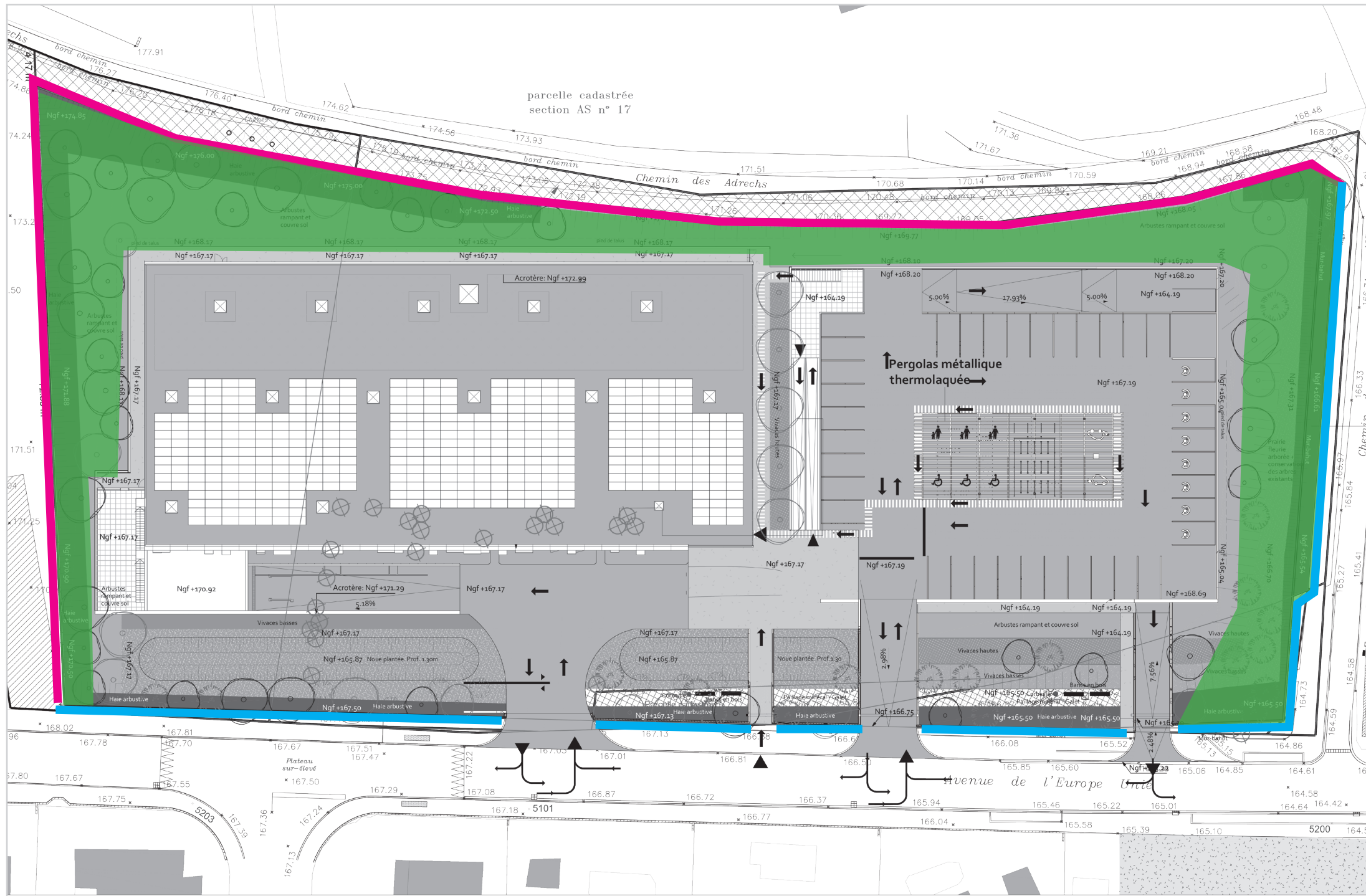
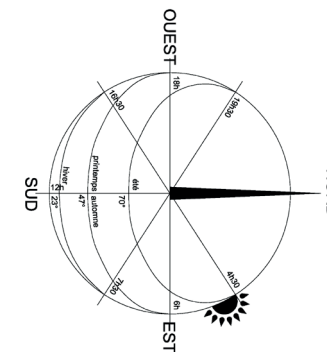


Le projet prévoit le traitement des limites suivant:

- 1 - Création d'un mur-bahut (revêtu d'un enduit fin) de 60 cm de haut et d'une haie vive, au Nord et à l'Est du terrain, et des portiques devant les accès véhicules et piéton le long de l'Avenue de l'Europe Unie ;
- 2 - Création d'une clôture, de 1,80m de hauteur, composée d'une grille ajourée de type treillis soudés en métal posée sur un mur bahut de 20 cm (revêtu d'un enduit fin) le long des limites de propriété Ouest et Sud;
- 3 - Création de talus végétalisés pour gérer la déclivité topographique au Nord et au Sud du site ;



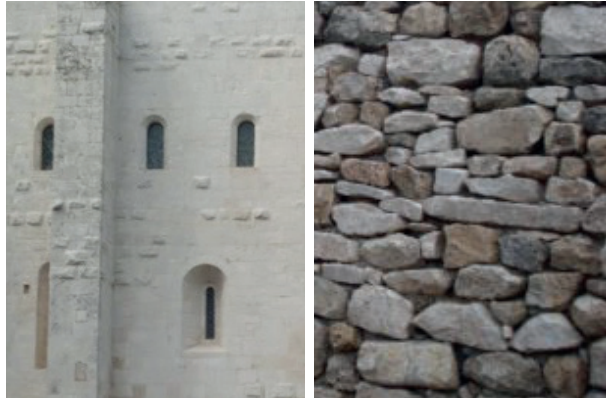
- 1 - Clôture muret + haie vive
- 2 - Clôture métallique
- 3 - Talus végétalisés



RÉFÉRENCES:

L'Abbaye de Silvacane, édifice emblématique de la Roque-d'Anthéron, définit des matières, textures et composants comme source d'inspiration du projet.

Le Mur



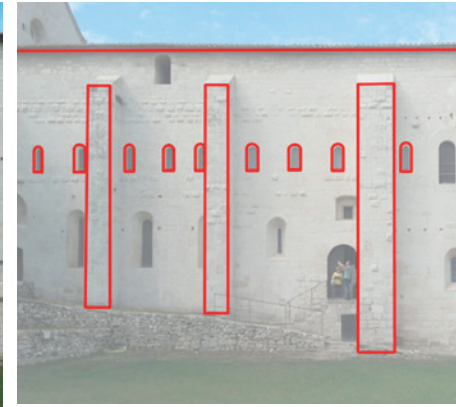
La pierre, avec ses matières, ses appareillages, sa texture et sa temporalité

INTERPRETATIONS:

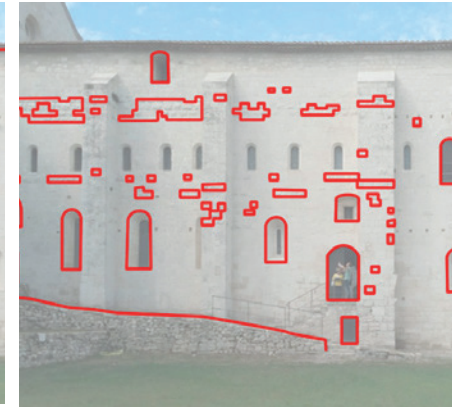
A partir des références, nous proposons de réinterpréter certains éléments de composition du site, et de les utiliser comme pistes de réflexion pour le projet.



Masse & inertie des murs en pierre



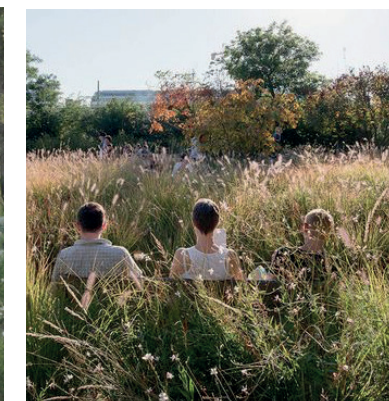
Ordre, rythme & rigueur des composants techniques et fonctionnels



Désordres & dissonances du lieu, du temps et de l'usage



Façade Est rénovée de l'Abbaye



Le Paysage



La végétation, omniprésente sur le site

Les orientations architecturales du projet

Le Mur en pierre puise sa réinterprétation dans les différentes compositions et modénatures de l'Abbaye Sylvacane. Le traitement architectural du projet se nourrit des éléments fondamentaux constitutifs de l'abbaye, tout en les détournant selon une approche résolument contemporaine.

L'utilisation de la pierre naturelle dans le projet fait échos à l'Abbaye et notamment à sa durabilité dans le temps. La force du mur réside dans le fait de sa résistance au temps. La composition tripartite du projet, à savoir : le Mur, le Paysage et la Surface commerciale accompagne ce discours. Face à l'effet du temps, le mur et le paysage resteront, la surface commerciale disparaîtra. Dans le contexte du projet, nous avons souhaité la mise en œuvre d'un objet fort, symbolique, synthétisant toutes les évocations que la pierre naturelle porte en elle.

Le choix de la mise en œuvre des blocs de pierre « empilés » et non en quinconce comme la pierre est habituellement posée, est issu d'un choix délibéré. Nous renforçons de cette façon l'écriture contemporaine de l'utilisation de la pierre. Nous nous détachons de sa mise en œuvre traditionnelle pour servir l'écriture de l'objet Mur. Cette approche se nourrit également d'un ordre intrinsèque à l'Abbaye Sylvacane comme, par exemple, les contreforts étayant la base des murs.

Le bossage est le fruit de l'interprétation des éléments des pierre apparaissant en saillies de la façade de l'Abbaye. Les éléments générant ce relief sont amplifiés dans le projet, toujours dans l'objectif de réinterpréter de façon contemporaine les éléments des façades de l'abbaye. Un jeu d'ombres portées dynamisera la lecture de la façade aux différentes heures de la journée.

L'addition des choix du traitement du Mur, à savoir :

- La pierre naturelle,
- La technique de mise en œuvre,
- Les bossages

ne sont que des références directement issues des façades de l'abbaye. De cette façon, le projet valorise le patrimoine de la commune de la Roque d'Anthéron et rend hommage à un édifice remarquable.

Les façades

La façade Est du projet est réalisée en blocs bruts de pierre du Pont du Gard, Il s'agit de blocs monolithes à 70cm d'épaisseur de dimension modulaire de 2 m x 0.75 m. Les blocs sont empilés les uns sur les autres, à joints alignés et sont liaisonnés via des agrafes ainsi que des raidisseurs verticaux en béton.

Les murs secondaires sont réalisés en béton, teintés dans la masse.

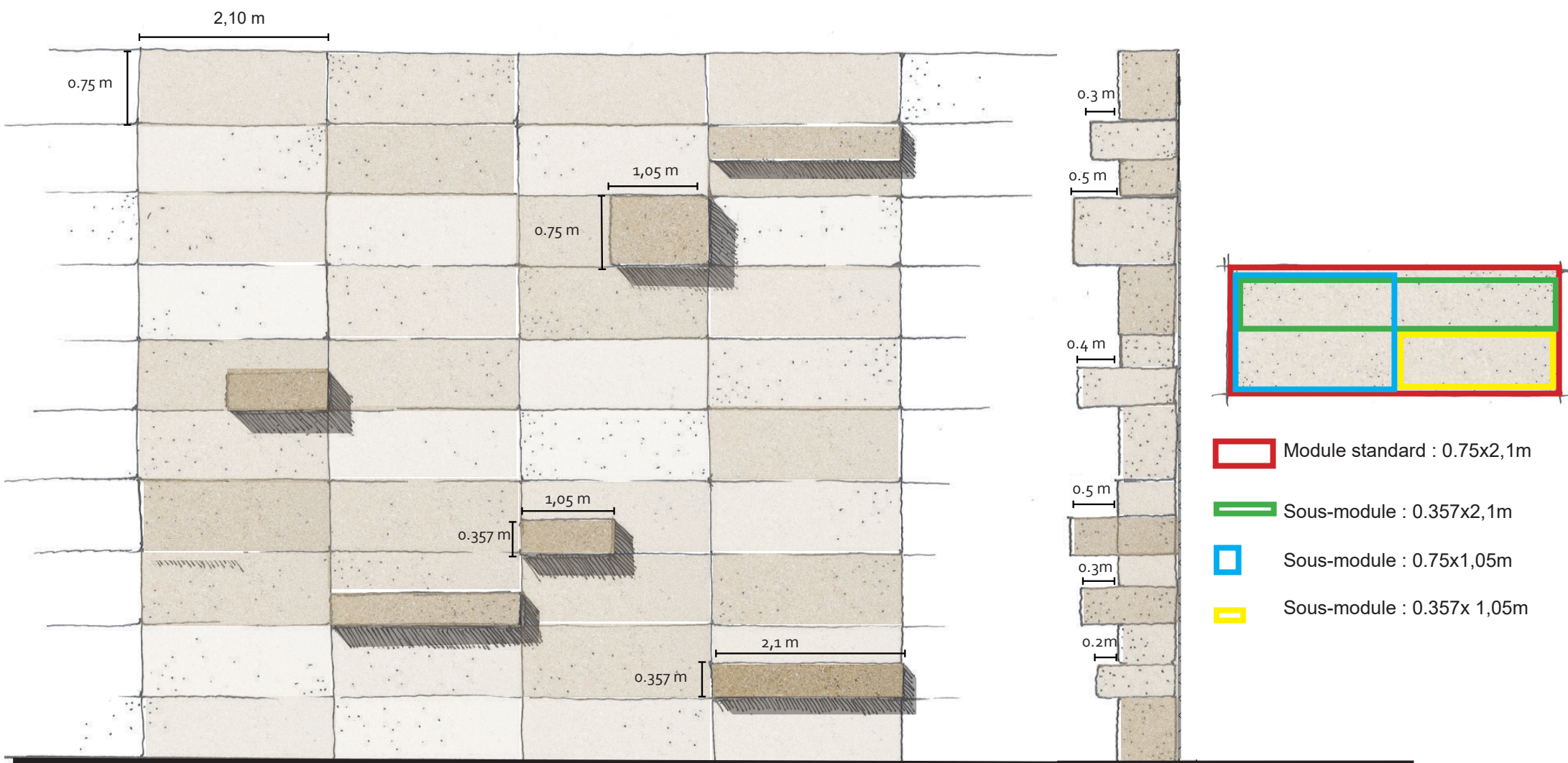
La façade nord du projet est réalisée en mur rideau, ce traitement continue jusqu'à l'angle, où se trouve l'entrée principale de la surface commerciale. Les profils de cet ensemble seront en profil aluminium ou acier laqué de teinte gris clair (RAL 9006).

Les façades Ouest et Sud sont réalisés en maçonnerie et recouverte d'un enduit avec un grain fin de finition frotassé fin de teinte blanc cassé dans les mêmes teintes que les murs secondaires en béton teinté.

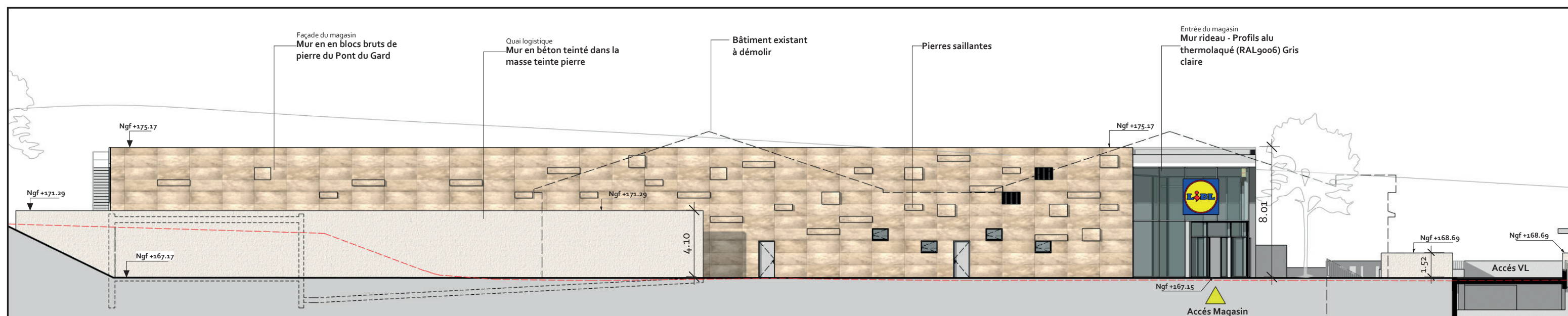
Les couvertures

La couverture du magasin sera recouverte d'un bardage métallique de teinte gris clair (RAL 9006). 42% de cette toiture sera occupée par des panneaux solaires photovoltaïques et 30% ainsi que par une toiture végétalisée.

Une pergolas d'une emprise de 236 m² est implantée dans la partie centrale du parc de stationnement. Elle sera constituée de profils en aluminium ou acier laqué de teinte gris clair (RAL 9006).



Les principes de composition du bossage



Façade Est

5 - TRAITEMENT DES ESPACES LIBRES, PLANTATIONS

Espaces verts

La surface des espaces verts ($S=3\,134\text{ m}^2$) représente 35% de la superficie totale du terrain ($S=9\,031\text{ m}^2$). (15% demandés au PLU)

Il est prévu la plantations 35 arbres de hautes tiges soit un peu plus d'un arbre pour 4 emplacements ($102/4=25.50$).

Le bassin de rétention est traité sous forme de noues paysagères. Les deux noues sont positionnées le long de l'Avenue de l'Europe Unie.

Principe d'insertion paysagère

Le projet d'aménagement paysager se concentre sur le traitement végétal des limites de la parcelle pour filtrer et valoriser la perception du bâtiment depuis l'avenue de l'Europe Unie et depuis les parcelles voisines. Il s'agit également de scénographier et de marquer les entrées (piétonnes, parking) tout en préservant une continuité arborée avec le parc des Ardèches apparaissant en arrière plan de la parcelle.

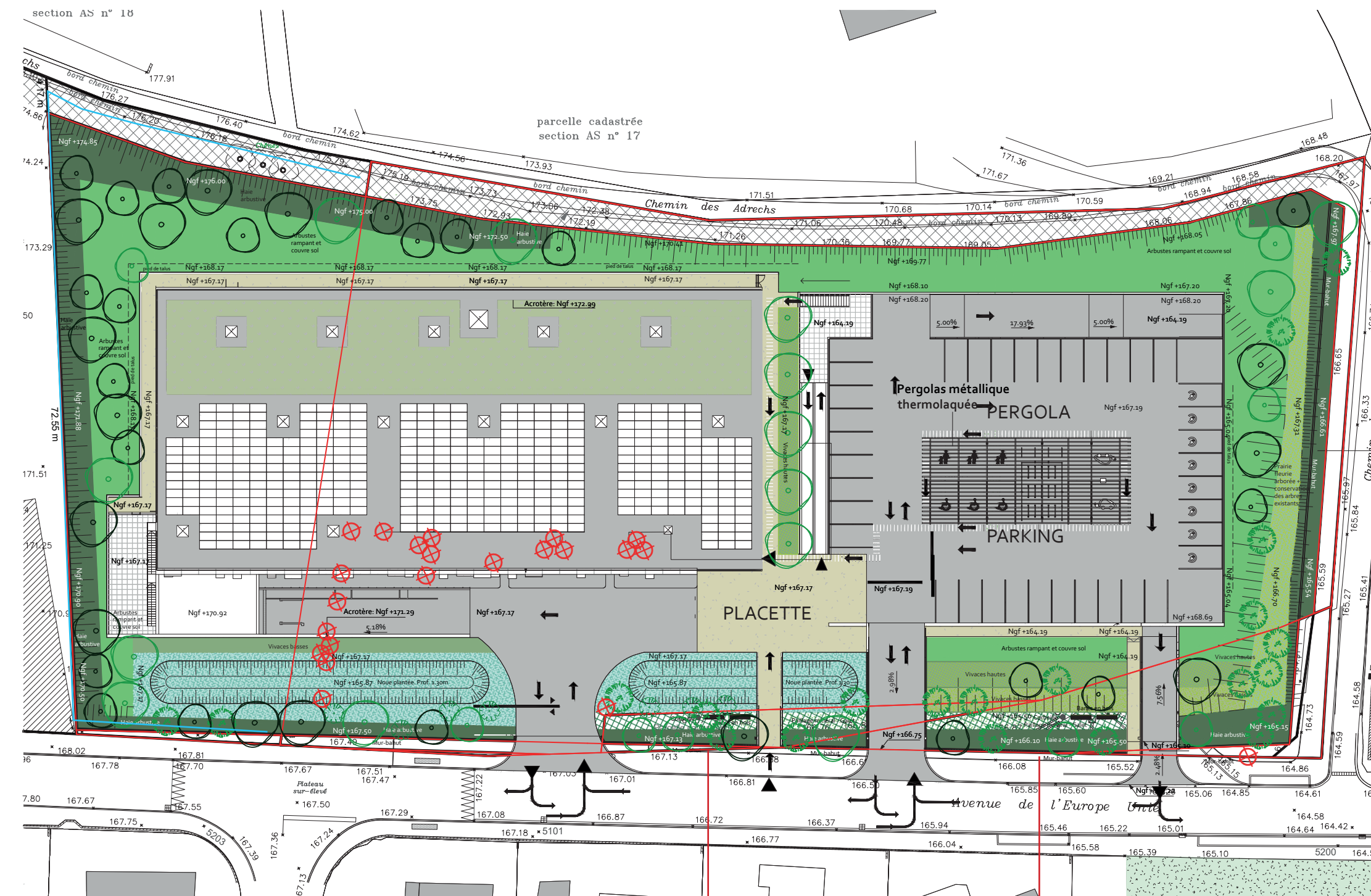
Un jardin linéaire se déploie parallèlement à l'avenue de l'Europe Unie et propose une gradation progressive des strates végétales alternant des espaces de prairies, de vivaces et d'arbustes du plus raz au plus élevé. S'y intègrent deux grandes noues plantées qui valoriseront les eaux pluviales et diversifieront les typologies végétales. Des arbres et des cépées rythment cette composition lamellaire et cadrent les principales entrées en accompagnement du mur paré de pierres naturelles

A l'arrière de ce jardin, la placette en béton désactivé constitue le carrefour de l'ensemble des circulations piétonnes. Elle marque l'entrée principale vers le magasin.

Les limites Nord, Sud et Ouest sont traitées en talus, plantés de couvre sols, d'arbres et d'arbustes dans la continuité végétale des parcelles voisines.

La palette végétale décline toutes les strates végétales pour renforcer la biodiversité du site (arbres, cépées, arbustes, graminées, vivaces, prairies) et propose tout au long de l'année des animations saisonnières. Les fleurissements ou les feuillages automnaux créeront l'événement tandis que des feuillage persistants (pins, chênes verts) traverseront le temps.

L'ensemble des plantations est peu gourmand en eau. Un arrosage adapté aux besoin de chaque plante est prévu par le projet.



Arbre existant à conserver
(7 unités)

Arbre persistant, haute tige: pin et chêne vert 35 U.

Arbre caduc, tige hauteur variable: 23U.

Arbre, cépée 21U.

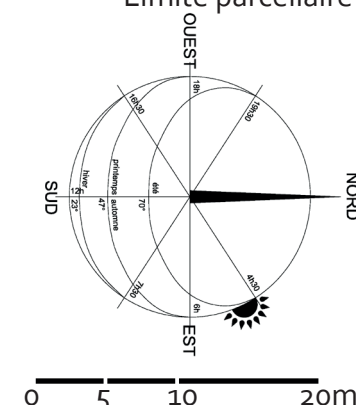
- Plantes grimpantes arbustes nain arbustes rampant et couvre sol pour talus 1375 m2
- Noue (profondeur 1.20 m): graminées zone humide 495 m2 h = 1.20 à 1.50 m
- Prairie fleurie 410 m2 h = 0.2 m
- Vivaces, graminées 195 m2 h = 0.4 m
- Vivaces, graminées 106 m2 h = 0.8 m
- Arbustes 564 m2 h = 1.5 m
- Malange Pouzzolane/Terre allégée
- Le parvis et cheminements béton clair désactivé

Paillage minéral - Galet 103 m2

Corbeille de propreté

Assise en bois

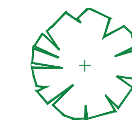
Limite parcellaire



5 - TRAITEMENT DES ESPACES LIBRES, PLANTATIONS

Bilan arboré

Il est prévu la plantation de 79 arbres (cf. détail légende ci dessous).
7 arbres sont conservés par le projet tandis que 22 arbres seront
abattus en raison d'importantes modifications de l'altimétrie du
terrain.



Arbre existant à conserver
(7 unités)



Arbre à abattre 22U.



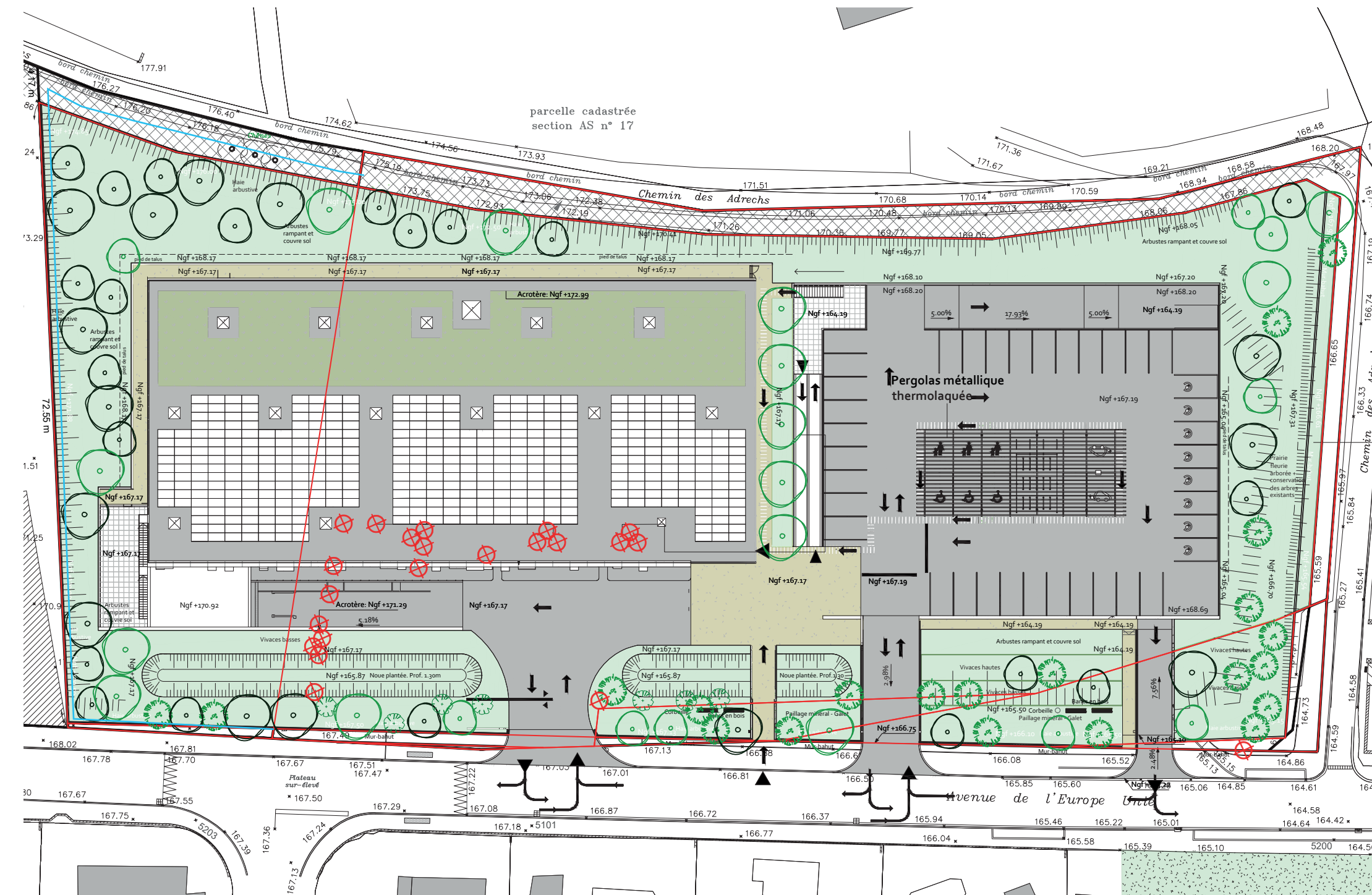
Arbre persistant, haute tige: pin et chêne vert 35 U.



Arbre caduc, tige hauteur variable: 23U.



Arbre, cépée 21U.



--- Limite parcellaire

